

# Calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario

Juin 2022

# À quoi sert ce document?

## Ce document présente les calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario à partir de juin 2022.

Ce document est destiné principalement aux fournisseurs de soins de santé qui administrent des vaccins. Il sert de référence pour les gens qui administrent les vaccins et fournit des renseignements sur :

1. le calendrier de vaccination systématique
2. les calendriers de rattrapage
3. les programmes et calendriers de vaccination pour les sujets à risque élevé
4. les critères d'admissibilité pour tous les vaccins financés par le secteur public
5. les intervalles minimaux et recommandés entre les doses pour les séries de vaccins.

## Utilisation du document

Les calendriers de vaccination systématique et de rattrapage de l'Ontario constituent les pages 3 à 5 de ce document. Ces calendriers sont petits et peuvent être difficiles à lire. Pour vous procurer une version agrandie, rendez-vous sur [health.gov.on.ca/fr/pro/programs/immunization/schedule.aspx](https://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/immunization/schedule.aspx), où ils sont disponibles sous forme de fichier PDF à télécharger. Ce fichier devra être imprimé et les calendriers assemblés pour en faire des documents plus faciles à lire.

Ces calendriers agrandis peuvent être affichés ou conservés avec une copie imprimée de ce document comme outils de référence là où les vaccins sont administrés.

Le reste de ce document contient des renseignements sur l'admissibilité à tous les vaccins financés par le secteur public, les programmes pour les sujets à risque élevé et les intervalles de vaccination (minimaux et recommandés) pour les séries de vaccins.

Les renseignements sur les intervalles entre les doses de vaccin servent pour les cas où les vaccins n'ont pas été administrés conformément aux calendriers.

L'intervalle *minimal* est le délai le plus court à respecter entre deux doses de vaccin d'une série afin qu'on puisse s'attendre à une réaction d'immunisation. Cependant, il est préférable de respecter l'intervalle *recommandé* autant que possible, car on obtiendra une immunisation optimale, ou c'est l'intervalle qui a produit les meilleurs résultats d'efficacité. Il en va de même pour les indications d'âge.

Ce document comprend également des renseignements sur comment administrer la série de doses de Pneu-C-13, et celle de dcaT-VPI en fonction de l'âge actuel du sujet et des doses reçues précédemment.

Supprimez toutes les versions précédentes de ce document de votre cabinet et référez-vous uniquement à cette version pour garantir que les renseignements sont à jour.

## Vaccin contre la COVID-19

Ce document ne comprend pas de calendriers recommandés de vaccination contre la COVID-19. Veuillez consulter les documents d'orientation les plus récents sur la vaccination contre la COVID-19 sur [health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/2019\\_guidance.aspx](https://health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/2019_guidance.aspx)

**Les gens qui administrent les vaccins ont la responsabilité de s'assurer que leurs connaissances sont à jour en utilisant les lignes directrices et les ressources qui conviennent comme les monographies de produits de vaccination et le *Guide canadien d'immunisation* ([canada.ca/fr/sante-publique/services/guide-canadien-immunisation.html](https://canada.ca/fr/sante-publique/services/guide-canadien-immunisation.html)).**

**Les gens qui administrent les vaccins qui ont des questions sur les calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario sont invités à communiquer avec leur bureau de santé publique (voir coordonnées pages 15-16).**

# Calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario – juin 2022

La vaccination financée par le secteur public est un service gratuit qui ne peut être offert qu'aux personnes admissibles.

Vaccin	Calendrier de vaccination systématique : vaccination commencée au cours de la petite enfance												
	Âge	2 mois	4 mois	6 mois	1 an $\Phi$	15 mois	18 mois	4 ans	7 <sup>e</sup> année d'école	14 ans	24 ans	34 ans ou plus <sup>¶</sup>	65 ans
<b>DTCa-VPI-Hib</b> Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite et <i>Haemophilus influenzae</i> de type b		◆	◆	◆			◆						
<b>Pneu-C-13</b> Antipneumococcique-13 conjugué		◆	◆		◆								
<b>Rot-1</b> Rotavirus		▲	▲										
<b>Men-C-C</b> Antiméningococcique conjugué du séro groupe C					◆								
<b>RRO</b> Rougeole, rubéole, oreillons					■								
<b>Var</b> Varicelle						■							
<b>RROV</b> Rougeole, rubéole, oreillons, varicelle							■						
<b>dcaT-VPI</b> Tétanos, diphtérie, coqueluche, poliomyélite							◆						
<b>HB</b> Hépatite B									●				
<b>Men-C-ACYW</b> Antiméningococcique conjugué du groupe ACYW-135									●				
<b>VPH-9</b> Virus du papillome humain									●				
<b>dcaT</b> Tétanos, diphtérie, coqueluche										◆			
<b>dT (rappel)</b> Tétanos, diphtérie											◆		
<b>HZ</b> Zona ou herpès zoster												◆	
<b>Pneu-P-23</b> Antipneumococcique polysaccharidique 23 valent												◆	
<b>dcaT</b> Tétanos, diphtérie, coqueluche												◆	
<b>Inf</b> Grippe													◆ / ◆
<b>Tous les automnes *</b>													
<p><b>¶</b> - Après l'administration de la dose de dcaT à l'âge adulte (24 ans), les adultes devraient recevoir un vaccin de rappel dT tous les 10 ans.</p> <p><b>■</b> - Le vaccin contre le zona (herpès zoster) consiste en une série de 2 doses administrées par injection intramusculaire (voir tableau 12).</p> <p><b>*</b> - Les enfants âgés de 6 mois à 8 ans qui n'ont jamais reçu de vaccin antigrippal doivent recevoir 2 doses à 4 semaines d'intervalle ou plus. Les enfants qui ont déjà reçu au moins 1 dose de vaccin antigrippal doivent recevoir par la suite 1 dose par saison de la grippe.</p> <p><b>Remarque :</b> Un calendrier différent et (ou) des doses additionnelles peuvent être nécessaires chez les sujets qui présentent un risque élevé (voir tableau 3) ou si des doses d'une série ont été manquées (voir les tableaux 4-24 pertinents).</p>													

# Calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario – juin 2022

La vaccination financée par le secteur public est un service gratuit qui ne peut être offert qu'aux personnes admissibles.

Calendrier de rattrapage n° 1 : vaccination commencée chez les enfants de 1 à 6 ans																				
Vaccin	Âge	1 <sup>er</sup> rendez-vous			2 <sup>e</sup> rendez-vous : 2 mois après le 1 <sup>er</sup> rendez-vous			3 <sup>e</sup> rendez-vous : 2 mois après le 2 <sup>e</sup> rendez-vous		4 <sup>e</sup> rendez-vous : 6 à 12 mois après le 3 <sup>e</sup> rendez-vous		5 <sup>e</sup> rendez-vous : enfants âgés de 6 à 12 mois		7 <sup>e</sup> année d'école	14 à 18 ans	24 à 28 ans		34 ans et plus <sup>†</sup>	65 ans	
		moins de 4 ans	4 ans	5 à 6 ans	Enfant de moins de 5 ans qui au 1 <sup>er</sup> rendez-vous avait	moins de 2 ans	2 à 3 ans	4 ans	5 à 6 ans	7 ans	moins de 7 ans	7 ans	moins de 4 ans			4 à 8 ans	moins de 18 ans <sup>†</sup>			plus de 18 ans <sup>†</sup>
DCaT-VPI-Hib		◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆									
Pneu-C-13		◆	◆																	
RRO		■																		
RROV			■									■								
Var					■	■														
Men-C-C		◆	◆	◆																
dcaT-VPI								◆			◆									
HB													●							
Men-C-ACYW													●							
VPH-9													●							
dcaT															◆					
dT																	◆	◆	◆	◆
HZ																				■ / ◆
Pneu-P-23																				
dcaT																				◆
◆ Une dose à chaque grossesse, idéalement entre 27 et 32 semaines de gestation																				
Tous les automnes*																				

◆ - Dose de vaccin unique administrée par injection intramusculaire.  
 ■ - Dose de vaccin unique administrée par injection sous-cutanée.  
 ● - Offert dans le cadre des programmes de vaccination en milieu scolaire. Le vaccin Men-C-ACYW consiste en une dose unique; le vaccin HB consiste en une série de 2 doses (voir tableau 6); le vaccin VPH-9 consiste en une série de 2 doses (voir tableau 10). Les doses de vaccin sont administrées par injection intramusculaire.  
 † - Administré 10 ans après la dose de dcaT-VPI administrée entre 4 et 8 ans.  
 ‡ - Administré 10 ans après la dose de dcaT administrée à l'adolescence.

† - Après l'administration de la dose de dcaT à l'âge adulte (après 18 ans), les adultes devraient recevoir un vaccin dT de rappel tous les 10 ans.  
 ‡ - Le vaccin contre le zona (herpes zoster) consiste en une série de 2 doses administrées par injection intramusculaire (voir tableau 12).  
 \* - Les enfants âgés de 6 mois à 8 ans qui n'ont jamais reçu de vaccin antigrippal doivent recevoir 2 doses à 4 semaines d'intervalle ou plus. Les enfants qui ont déjà reçu au moins 1 dose de vaccin antigrippal doivent recevoir par la suite 1 dose par saison de la grippe.  
 Remarque : Un calendrier différent (et/ou) des doses additionnelles peuvent être nécessaires chez les sujets qui présentent un risque élevé (voir tableau 3) ou si des doses d'une série ont été manquées (voir les tableaux 4-24 pertinents).



# Calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario – juin 2022

La vaccination financée par le secteur public est un service gratuit qui ne peut être offert qu'aux personnes admissibles.

Calendrier de rattrapage n° 2 : vaccination commencée chez les enfants de 7 à 17 ans										
Vaccin	1 <sup>er</sup> rendez-vous		2 <sup>e</sup> rendez-vous : 2 mois après le 1 <sup>er</sup> rendez-vous		3 <sup>e</sup> rendez-vous : 6 à 12 mois après le 2 <sup>e</sup> rendez-vous	7 <sup>e</sup> à 12 <sup>e</sup> année d'école	10 ans après le 3 <sup>e</sup> rendez-vous	10 ans après le rendez-vous précédent (seulement si le enfant avait moins de 18 ans au rendez-vous précédent)	Tous les 10 ans après le rendez-vous précédent*	65 ans
	moins de 13 ans	13 à 17 ans	moins de 13 ans	13 à 18 ans						
dcaT-VPI	◆	◆	◆	◆	◆					
RROV	■		■							
RRO		■								
Var		■		■						
Men-C-C	●					●				
HB						●				
Men-C-ACYW						●				
VPH-9						●				
dcaT							◆		◆	
dT										◆
HZ										■ / ◆
Pneu-P-23										■ / ◆
dcaT										◆
Inf	◆ Une dose à chaque grossesse, idéalement entre 27 et 32 semaines de gestation									

### Tous les autonomes\*

◆ - Dose de vaccin unique administrée par injection intramusculaire.

■ - Dose de vaccin unique administrée par injection sous-cutanée.

● - Les sujets nés le 1<sup>er</sup> septembre 2003 ou après peuvent recevoir une dose de Men-C-C (administrée par injection intramusculaire). Ces sujets pourront également recevoir le vaccin Men-C-ACYW lorsqu'ils entreront en 7<sup>e</sup> année d'école. Si le sujet reçoit le vaccin Men-C-ACYW en 7<sup>e</sup> année d'école ou plus tard, le vaccin Men-C-C n'est plus recommandé.

● - Offert dans le cadre des programmes de vaccination en milieu scolaire. Le vaccin Men-C-ACYW consiste en une dose unique; le vaccin HB consiste en une série de 2 doses (voir tableau 6); le vaccin VPH-9 consiste en une série de 2 ou 3 doses (voir tableau 10 et 11). Les doses de vaccin sont administrées par injection intramusculaire.

♣ - Après l'administration de la dose de dcaT à l'âge adulte, les sujets devraient recevoir un vaccin dT de rappel tous les 10 ans.

■ - Le vaccin contre le zona (herpes zoster) consiste en une série de 2 doses administrées par injection intramusculaire (voir tableau 12).

\* - Les enfants âgés de 6 mois à 8 ans qui n'ont jamais reçu de vaccin antigrippal doivent recevoir 2 doses à 4 semaines d'intervalle ou plus. Les enfants qui ont déjà reçu au moins 1 dose de vaccin antigrippal doivent recevoir par la suite 1 dose par saison de la grippe.

Remarque : Un calendrier différent et (ou) des doses additionnelles peuvent être nécessaires chez les sujets qui présentent un risque élevé (voir tableau 3) ou si des doses d'une série ont été manquées (voir les tableaux 4-24 pertinents).

Calendrier de rattrapage n° 3 : vaccination commencée chez les adultes de 18 ans et plus										
Vaccin	1 <sup>er</sup> rendez-vous			2 <sup>e</sup> rendez-vous : 2 mois après le 1 <sup>er</sup> rendez-vous			3 <sup>e</sup> rendez-vous : 6 à 12 mois après le 2 <sup>e</sup> rendez-vous	Tous les 10 ans après le 3 <sup>e</sup> rendez-vous	65 ans	
	Sujet né			Sujet né						
Âge	en 1985 ou avant	de 1986 à 1996	de 1997 à 1999	en 2000 ou après	en 2000 ou après et âgé de 18 à 25 ans	en 1999 ou avant et âgé de 20 à 25 ans	en 1999 ou avant et âgé de 26 ans et plus			
dcaT-VPI	◆	◆	◆	◆						
RRO	■	■	■	■						
Var				■						
Men-C-ACYW				◆						
Men-C-C		◆								
dT								◆		
VPI									◆	
HZ									■ / ◆	
Pneu-P-23									■ / ◆	
dcaT									◆	
Inf	◆ Une dose à chaque grossesse, idéalement entre 27 et 32 semaines de gestation									

### Tous les autonomes ◆

◆ - Dose de vaccin unique administrée par injection intramusculaire.

■ - Dose de vaccin unique administrée par injection sous-cutanée.

■ - Le vaccin contre le zona (herpes zoster) consiste en une série de 2 doses administrées par injection intramusculaire (voir tableau 12).

Remarque : Un calendrier différent et (ou) des doses additionnelles peuvent être nécessaires chez les sujets qui présentent un risque élevé (voir tableau 3) ou si des doses d'une série ont été manquées (voir les tableaux 4-24 pertinents).

**Tableau 1 : Administration du vaccin**

Voie d'administration	Âge et poids (le cas échéant) du sujet	Point d'injection préférable	Calibre de l'aiguille	Longueur de l'aiguille	
Intramusculaire (IM) angle de 90 °  <b>N. B. :</b> Pour les injections IM, utiliser une aiguille d'une longueur suffisante pour atteindre la partie la plus charnue du muscle.	6 - 12 mois	Partie antérolatérale de la cuisse	22-25	7/8 po. – 1 po.	
	13 mois - 12 ans	Muscle deltoïde	22-25	5/8 po. – 1 po.	
	≥ 13 ans	Poids du sujet <130 livres	Muscle deltoïde	22-25	5/8 po. – 1 po.
		Sujets masculins pesant de 130 à 260 livres	Muscle deltoïde	22-25	1 po.
		Sujets féminins pesant de 130 à 200 livres	Muscle deltoïde	22-25	1 po.
		Sujets masculins pesant + de 260 livres	Muscle deltoïde	22-25	1 1/2 po.
Sujets féminins pesant + de 200 livres	Muscle deltoïde	22-25	1 1/2 po.		
Sous-cutanée (SC) angle de 45 °	<1 an	Partie antérolatérale de la cuisse	25	5/8 po.	
	≥ 1 an	Région supérieure du triceps ou partie antérolatérale de la cuisse			
Orale (PO)	Nourrissons	s. o.			
Intranasale (IN)	Tous âges	s. o.			

**Remarques :**

- En ce qui concerne la voie, le point d'administration des vaccins et la technique, consulter le Guide canadien d'immunisation [canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/guide-canadien-immunisation-partie-1-information-cle-immunisation/page-8-methodes-administration-vaccins.html](http://canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/guide-canadien-immunisation-partie-1-information-cle-immunisation/page-8-methodes-administration-vaccins.html).
- Ne jamais mélanger et administrer des vaccins différents ensemble dans la même seringue, sauf indication contraire dans la monographie du produit.
- Pour les vaccins qui exigent une reconstitution, toujours mélanger le vaccin avec le diluant fourni pour ce vaccin.

**Tableau 2 : critères d'admissibilité pour tous les vaccins financés par le secteur public**

Vaccins financés par le secteur public	Voie d'administration	Groupes d'âge admissibles à la vaccination financée par le secteur public	
		Vaccination systématique	Vaccination des sujets à risque élevé
<b>DCaT-VPI-Hib</b> Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite et <i>Haemophilus influenzae</i> de type b	IM	6 semaines - 6 ans	5 - 6 ans (voir tableau 3)
<b>HA</b> Hépatite A	IM		≥ 1 an (voir tableau 3)
<b>HB</b> Hépatite B	IM	7 <sup>e</sup> - 12 <sup>e</sup> année d'école	≥ 0 an (voir tableau 3)
<b>Hib</b> <i>Haemophilus influenzae</i> de type b	IM	6 semaines - 4 ans	≥ 5 ans (voir tableau 3)
<b>HZ</b> Zona ou herpès zoster	IM	65 - 70 ans <b>Remarque :</b> série de 2 doses à administrer avant le 71 <sup>e</sup> anniversaire.	
<b>VPH-9</b> Virus du papillome humain	IM	7 <sup>e</sup> - 12 <sup>e</sup> année d'école	Sujets masculins de 9 - 26 ans (voir tableau 3)
<b>Inf</b> Grippe	IM	≥ 6 mois	
<b>VPI</b> Poliomyélite	SC	≥ 6 semaines	≥ 18 ans (voir tableau 3)
<b>4CMenB</b> Antiméningococcique multi-composant du sérotype B	IM		2 mois - 17 ans (voir tableau 3)
<b>Men-C-C</b> Antiméningococcique conjugué du sérotype C	IM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sujets de ≥ 1 an, nés le 1<sup>er</sup> sept. 2003 ou après</li> <li>• Sujets nés de 1986 à 1996</li> </ul>	

**Tableau 2 (suite) : critères d'admissibilité pour tous les vaccins financés par le secteur public**

Vaccins financés par le secteur public	Voie d'administration	Groupes d'âge admissibles à la vaccination financée par le secteur public	
		Vaccination systématique	Vaccination des sujets à risque élevé
<b>Men-C-ACYW</b> Antiméningococcique conjugué du groupe ACYW-135	IM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7<sup>e</sup> - 12<sup>e</sup> année d'école</li> <li>• Sujets nés en 1997 ou après</li> </ul>	≥ 9 mois (voir tableau 3)
<b>RRO</b> Rougeole, rubéole, oreillons	SC	≥ 1 an	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 - 11 mois (voir tableau 3)</li> <li>• ≥ 26 ans (voir tableau 3)</li> </ul>
<b>RROV</b> Rougeole, rubéole, oreillons, varicelle	SC	4 - 12 ans	
<b>Pneu-C-13</b> Antipneumococcique 13 conjugué	IM	6 semaines - 4 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 semaines - 6 mois (voir tableau 3)</li> <li>• ≥ 50 ans (voir tableau 3)</li> </ul>
<b>Pneu-P-23</b> Antipneumococcique polysaccharidique 23 valent	SC ou IM	≥ 65 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 - 64 ans (voir tableau 3)</li> <li>• ≥ 2 ans (revaccination) (voir tableau 3)</li> </ul>
<b>Rot-1</b> Rotavirus	VO	6 - 24 semaines	
<b>dT</b> Tétanos, diphtérie	IM	≥ 7 ans	
<b>dcaT</b> Tétanos, diphtérie, coqueluche	IM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ≥ 4 ans</li> <li>• Personnes enceintes à chaque grossesse, quels que soient leurs antécédents de vaccination dcaT</li> </ul> <p><b>Remarque :</b> Les adultes (≥ 18 ans) peuvent recevoir 1 dose du vaccin dcaT (normalement administrée 10 ans après la dose du vaccin dcaT administrée à l'adolescence). Toutefois, si la dose de rappel du vaccin dcaT doit être administrée plus tôt, ces adultes peuvent recevoir une dose du vaccin dcaT, quel que soit le temps écoulé depuis l'administration de la dernière dose d'un vaccin antitétanique ou antidiphtérique.</p>	
<b>dcaT-VPI</b> Tétanos, diphtérie, coqueluche, poliomyélite	IM	≥ 4 ans	≥ 18 ans (voir tableau 3)
<b>Var</b> Varicelle	SC	Sujets de ≥ 1 an, nés en 2000 ou après	Sujets nés en 1999 ou avant (voir tableau 3)

**Remarques :**

- Plus d'un vaccin peut protéger contre une même maladie. Il convient de choisir le vaccin le plus approprié selon l'âge et les besoins du sujet à vacciner, conformément aux calendriers recommandés.
- Quel que soit le calendrier de vaccination, si le sujet est partiellement immunisé ou s'il ne peut recevoir l'une des composantes d'un vaccin combiné en raison d'une contre-indication, un autre vaccin peut être administré, pourvu que le sujet soit admissible à le recevoir. Par exemple :
  - si la série de doses du VPI a été entièrement administrée, le vaccin dcaT peut être administré à la place du vaccin dcaT-VPI.
  - pareillement, si le sujet ne peut recevoir le vaccin anticoquelucheux, les vaccins Td et VPI pour les sujets de 7 ans et plus peuvent être administrés au lieu du vaccin dcaT-VPI.

Consultez le bureau de santé publique de votre région pour connaître la disponibilité des vaccins financés par le secteur public pour la gestion des cas et des contacts liés aux maladies pouvant être prévenues par la vaccination.

### Tableau 3 : vaccination des sujets à risque élevé

Les sujets à risque élevé doivent eux aussi être vaccinés conformément aux calendriers de vaccination systématique ou de rattrapage applicables (voir pages 3 à 5).

Vaccins financés par le secteur public	Groupes d'âges admissibles à la vaccination financée par le secteur public	Nombre de doses admissibles	Intervalles entre les doses	Critères d'admissibilité des sujets à risque élevé
Hib	≥ 5 ans	1 ou 3	Pour les sujets ayant reçu une greffe de CSH, voir tableau 9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sujets atteints d'asplénie fonctionnelle ou anatomique (1 dose)</li> <li>Sujets qui ont reçu une greffe de moelle osseuse ou d'organe plein (1 dose)</li> <li>Sujets en attente d'un implant cochléaire ou l'ayant reçu (1 dose)</li> <li>Sujets qui ont reçu une greffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH) (3 doses)</li> <li>Sujets immunodéficients en raison d'une maladie ou d'un traitement (1 dose)</li> <li>Sujets qui ont reçu une greffe de poumon (1 dose)</li> <li>Sujets ayant un déficit primaire en anticorps (1 dose)</li> </ul> <b>Remarque :</b> Les enfants de 5 à 6 ans à risque élevé qui ont besoin des vaccins DCaT-VPI et Hib devraient recevoir le vaccin DCaT-VPI-Hib à la place du Hib.
DCaT-VPI-Hib	5 - 6 ans			
HA	≥ 1 an	2	Voir tableau 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sujets prenant des drogues par voie intraveineuse</li> <li>Sujets atteints d'une hépatopathie chronique y compris l'hépatite B et C</li> <li>Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes</li> </ul>
HB	≥ 0 an	2 à 4 (+ doses de rappel, au besoin)	Voir tableau 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enfants de &lt; 7 ans dont la famille a immigré d'un pays où la prévalence du VHB est élevée ou qui peuvent être exposés à des porteurs du VHB au sein de leur parenté élargie (3 doses)</li> <li>Contact familial ou sexuel avec un porteur chronique ou un cas grave (3 doses)</li> <li>Sujets ayant des antécédents d'infections transmissibles sexuellement (3 doses)</li> <li>Bébés nés de mères séropositives à l'égard du virus de l'hépatite B               <ul style="list-style-type: none"> <li>Bébés prématurés pesant &lt; 2 000 grammes à la naissance (4 doses)</li> <li>Bébés prématurés pesant ≥ 2 000 grammes à la naissance et bébés nés à terme ou après (3 doses)</li> </ul> </li> <li>Sujets prenant des drogues par voie intraveineuse (3 doses)</li> <li>Sujets atteints d'une hépatopathie chronique y compris l'hépatite C (3 doses)</li> <li>Sujets en attente d'une greffe du foie (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> doses seulement)</li> <li>Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (3 doses)</li> <li>Sujets ayant des partenaires sexuels multiples (3 doses)</li> <li>Sujets ayant subi une piqûre ou une ponction par une aiguille ailleurs que dans un milieu de soins (3 doses)</li> <li>Sujets en dialyse rénale ou atteints d'une maladie exigeant l'administration fréquente de produits sanguins (hémophilie, par exemple) (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> doses seulement)</li> </ul>
VPH-9	Sujets masculins de 9 - 26 ans	2 à 3	Voir tableaux 10 et 11	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes</li> </ul>
4CMenB	2 mois - 17 ans	2 à 4	Voir tableau 14	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sujets présentant un déficit acquis en complément (ceux qui reçoivent de l'éculizumab, par exemple)</li> </ul>
Men-C-ACYW	9 mois - 55 ans	2 à 4 + doses de rappel	Voir tableau 15	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sujets atteints d'asplénie fonctionnelle ou anatomique</li> <li>Sujets en attente d'un implant cochléaire ou l'ayant reçu</li> <li>Sujets présentant un déficit en complément, properdine ou facteur D, ou un déficit primaire en anticorps</li> <li>Sujets infectés par le VIH</li> </ul>
Men-C-ACYW	≥ 56 ans	1	Voir tableau 15	
RRO	6-11 mois	1	Voir tableau 16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bébés pouvant voyager vers des régions ou pays où la maladie circule</li> </ul> <b>Remarque :</b> 2 doses additionnelles sont requises à ≥ 1 an et aux intervalles qui conviennent.
	≥ 26 ans	1 (comme 2 <sup>e</sup> dose)	Voir tableau 16	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les adultes qui n'ont reçu qu'une dose de vaccin RRO peuvent recevoir une 2<sup>e</sup> dose :               <ul style="list-style-type: none"> <li>s'ils sont travailleurs de la santé</li> <li>s'ils sont étudiants du postsecondaire</li> <li>s'ils prévoient de voyager dans des régions où la maladie circule</li> </ul> </li> <li>selon le jugement clinique du fournisseur de soins de santé</li> </ul>
Pneu-C-13	6 semaines - 6 mois	1 (comme 4 <sup>e</sup> dose)	Voir tableau 17	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les bébés qui répondent à un des critères 1 à 14 de risque élevé fixés pour le vaccin Pneu-P-23 peuvent recevoir une 4<sup>e</sup> dose (voir critères d'admissibilité au vaccin Pneu-P-23) et doivent être vaccinés conformément au calendrier d'administration du vaccin Pneu-C-13 chez les sujets à risque élevé</li> </ul>
	≥ 50 ans	1 ou 3	Pour les sujets ayant reçu une greffe de CSH, voir tableau 18  Intervalles entre vaccin Pneu-C-13 et vaccin Pneu-P-23, voir tableau 19	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sujets atteints d'asplénie fonctionnelle ou anatomique (1 dose)</li> <li>Sujets présentant des déficits immunitaires congénitaux touchant n'importe quelle partie du système immunitaire, notamment l'immunité à médiation humorale (lymphocytes B), l'immunité à médiation cellulaire (lymphocytes T), le système de complément (déficit en properdine, ou en facteur D), ou la fonction phagocytaire (1 dose)</li> <li>Sujets infectés par le VIH (1 dose)</li> <li>Sujets ayant reçu une greffe de CSH (3 doses)</li> <li>Sujets recevant un traitement immunodépresseur, notamment usage prolongé de corticostéroïdes, chimiothérapie, radiothérapie, traitement à la suite d'une greffe d'organe, biothérapie et certains médicaments antirhumatismaux (1 dose)</li> <li>Sujets atteints de néoplasmes malins, y compris leucémie et lymphome (1 dose)</li> <li>Sujets atteints d'anémie drépanocytaire ou d'autres hémoglobinopathies (1 dose)</li> <li>Sujets en attente d'une greffe d'organe plein ou de cellules des îlots de Langerhans ou l'ayant reçue (1 dose)</li> </ul>

### Tableau 3 (suite) : vaccination des sujets à risque élevé

Les sujets à risque élevé doivent eux aussi être vaccinés conformément aux calendriers de vaccination systématique ou de rattrapage applicables (voir pages 3 à 5).

Vaccins financés par le secteur public	Groupes d'âges admissibles à la vaccination financée par le secteur public	Nombre de doses admissibles	Intervalles entre les doses	Critères d'admissibilité des sujets à risque élevé
Pneu-P-23	2 - 64 ans	1		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sujets atteints d'asplénie (anatomique ou fonctionnelle), de dysfonctionnement splénique</li> <li>• Sujets atteints d'une maladie cardiaque chronique</li> <li>• Sujets présentant un écoulement chronique du liquide céphalorachidien</li> <li>• Sujets en attente d'un implant cochléaire ou l'ayant reçu</li> <li>• Sujets présentant des déficits immunitaires congénitaux primaires touchant n'importe quelle partie du système immunitaire, notamment l'immunité à médiation humorale (lymphocytes B), l'immunité à médiation cellulaire (lymphocytes T), le système du complément (déficit en properdine ou en facteur D), ou la fonction phagocytaire</li> <li>• Sujets atteints de diabète sucré</li> <li>• Sujets infectés par le VIH</li> <li>• Sujets recevant un traitement immunodépresseur, notamment usage prolongé de corticostéroïdes à action générale, chimiothérapie, radiothérapie, traitement à la suite d'une greffe d'organe, certains médicaments antirhumatismaux et autres traitements immunosuppresseurs</li> <li>• Sujets atteints d'une hépatopathie chronique y compris hépatite B ou C et cirrhose hépatique, quelle que soit la cause</li> <li>• Sujets atteints de néoplasmes malins, y compris leucémie et lymphome</li> <li>• Sujets atteints d'une néphropathie chronique, y compris le syndrome néphrotique</li> <li>• Sujets atteints d'une maladie respiratoire chronique, sauf asthmatiques, à moins qu'ils ne soient traités au moyen d'une forte dose de corticostéroïdes</li> <li>• Sujets atteints d'anémie drépanocytaire ou d'autres hémoglobinopathies drépanocytaires</li> <li>• Sujets en attente d'une greffe d'organe plein ou de cellules des îlots de Langerhans ou l'ayant reçue</li> <li>• Sujets atteints d'une maladie neurologique chronique pouvant nuire à l'élimination des sécrétions orales</li> <li>• Sujets en attente d'une greffe de CSH ou l'ayant reçue</li> <li>• Pensionnaires de maisons de soins infirmiers, de résidences pour personnes âgées et d'établissements ou de services de soins aux malades chroniques</li> </ul>
Pneu-P-23	≥ 2 ans	1 (comme 2 <sup>e</sup> dose)	Voir tableau 20	<p>Les sujets peuvent recevoir une 2<sup>e</sup> dose (revaccination conférant une immunité à vie) de Pneu-P-23 s'ils répondent aux critères de risque élevé suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sujets atteints d'asplénie anatomique ou fonctionnelle ou d'anémie drépanocytaire</li> <li>• Sujets atteints de cirrhose du foie</li> <li>• Sujets infectés par le VIH</li> <li>• Sujets immunodéficients en raison d'une maladie ou d'un traitement</li> <li>• Sujets atteints d'une insuffisance rénale chronique ou du syndrome néphrotique</li> </ul>
VPI dcaT-VPI	≥ 18 ans	1		<p>Voyageurs qui ont reçu la série complète de vaccins contre la poliomyélite et qui se rendent dans une région où l'on sait ou l'on soupçonne que le poliovirus circule.</p> <p>Consulter les recommandations du Comité consultatif de la médecine tropicale et de la médecine des voyages (CCMTMV) sur <a href="http://phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/catmat-ccmtmv/index-fra.php">phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/catmat-ccmtmv/index-fra.php</a></p> <p><b>Remarque :</b> les voyageurs peuvent recevoir une dose unique de rappel du vaccin contenant le VPI conférant une immunité à vie. Choisir le vaccin qui convient le mieux (VPI ou dcaT-VPI, par exemple).</p>
Var	Sujets nés en 1999 ou avant	2	Voir tableau 16	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants et adolescents vulnérables qui reçoivent un traitement chronique à l'acide salicylique</li> <li>• Sujets vulnérables atteints de fibrose kystique</li> <li>• Sujets-contact familiaux vulnérables de sujets immunodéficients</li> <li>• Sujets vulnérables qui reçoivent une corticothérapie à faible dose ou des corticostéroïdes inhalés ou topiques</li> <li>• Sujets vulnérables immunodéficients, voir le <a href="#">Guide canadien d'immunisation</a></li> </ul>

## Intervalles entre les vaccins – recommandés et minimaux

**Remarque :** Suivez les directives des tableaux 8, 12, 13, 14, 15 et 17 lorsque vous amorcez une série de vaccins. Si le calendrier de vaccination est interrompu, le nombre de doses requises pourrait être inférieur à celui du tableau. Consultez le [Guide canadien d'immunisation](#) ou le tableau 23 en cas de série de vaccin Pneu C 13 interrompue.

**Tableau 4 : séries de vaccinations primaires DCaT-VPI-Hib et dcaT-VPI des enfants de < 7 ans**

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose de DCaT-VPI-Hib à ≥ 2 mois 2 <sup>e</sup> dose de DCaT-VPI-Hib 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose de DCaT-VPI-Hib 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose de DCaT-VPI-Hib, 6 à 12 mois après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 1 an <i>Si une 4<sup>e</sup> dose est administrée à ≥ 4 ans et ≥ 24 semaines après la 3<sup>e</sup> dose, c'est le vaccin dcaT-VPI qui doit être administré.</i> 5 <sup>e</sup> dose de dcaT-VPI, 6-12 mois après la 4 <sup>e</sup> dose et à ≥ 4 ans <i>La 5<sup>e</sup> dose n'est pas requise si la 4<sup>e</sup> dose est administrée à ≥ 4 ans et ≥ 24 semaines après la 3<sup>e</sup> dose.</i>	1 <sup>re</sup> dose de DCaT-VPI-Hib à ≥ 6 semaines 2 <sup>e</sup> dose de DCaT-VPI-Hib, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose de DCaT-VPI-Hib, 4 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose de DCaT-VPI-Hib, 24 semaines après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 1 an <i>Si une 4<sup>e</sup> dose est administrée à ≥ 4 ans et ≥ 24 semaines après la 3<sup>e</sup> dose, c'est le vaccin dcaT-VPI qui doit être administré.</i> 5 <sup>e</sup> dose de dcaT-VPI, 24 semaines après la 4 <sup>e</sup> dose et à ≥ 4 ans <i>La 5<sup>e</sup> dose n'est pas requise si la 4<sup>e</sup> dose est administrée à ≥ 4 ans et ≥ 24 semaines après la 3<sup>e</sup> dose.</i>
<b>Remarque :</b> Consultez le calendrier de vaccination systématique et le calendrier de vaccination de rattrapage n° 1 pour l'emploi du dCaT-VPI-Hib.	

**Tableau 5 : série de vaccinations contre l'hépatite A (HA) des sujets à risque élevé de ≥ 1 an**

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, de 6 à 36 mois après la 1 <sup>re</sup> dose (selon le vaccin)	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 24 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose

**Tableau 6 : série de vaccinations contre l'hépatite B (HB) des sujets en 7<sup>e</sup> année d'école**

Intervalles : première dose de Recombivax HB®	Intervalles : première dose d'Engerix®-B
1 <sup>re</sup> dose de Recombivax® HB en 7 <sup>e</sup> année d'école 2 <sup>e</sup> dose de Recombivax® HB ou d'Engerix®-B, 4 mois après la 1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose d'Engerix®-B en 7 <sup>e</sup> année d'école 2 <sup>e</sup> dose d'Engerix®-B ou de Recombivax® HB, 6 mois après la 1 <sup>re</sup> dose
<b>Remarque :</b> La préparation et le calendrier de vaccination pour le vaccin HB à deux doses sont approuvés pour être utilisés chez les enfants de 11 à 15 ans. Pour les enfants qui n'ont pas reçu leur 2 <sup>e</sup> dose avant leur 16 <sup>e</sup> anniversaire, une série de 3 doses est nécessaire. Suivre le tableau 7 pour les 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> doses; inutile de recommencer la série.	

**Tableau 7 : série de vaccinations contre l'hépatite B (HB) des sujets à risque élevé de ≥ 0 ans et les élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année d'école qui ont ≥ 16 ans**

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 1 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 5 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 24 semaines	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose, 16 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose et à ≥ 24 semaines
<b>Remarques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les bébés prématurés pesant &lt; 2000 grammes à la naissance et nés de mères séropositives à l'égard du virus de l'hépatite B doivent recevoir 4 doses : à la naissance et à 1, 2 et 6 mois.</li> <li>Consultez le <a href="#">Guide canadien d'immunisation</a> pour connaître les préparations de vaccins appropriées, et trouver des renseignements sur les tests sérologiques et les vaccins de rappel pour les sujets qui répondent aux critères de risque élevé pour le vaccin HB (voir le tableau 3).</li> </ul>	

**Tableau 8 : série de vaccinations contre *Haemophilus influenzae* de type b (Hib) des enfants de < 5 ans**

Âge à la 1 <sup>re</sup> dose	Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
2 - 6 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
7 - 11 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
12 - 14 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose
15 - 59 mois	1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose

**Tableau 9 : série de vaccination contre *Haemophilus influenzae* de type b (Hib) des sujets de ≥ 5 ans qui ont reçu une greffe de CSH**

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 12 mois après la 2 <sup>e</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose
<b>Remarque :</b> La série de vaccins peut être amorcée de 6 à 12 mois après la greffe.	

**Tableau 10 : série de deux doses du vaccin VPH-9 pour :**

- élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année d'école de < 15 ans en bonne santé
- garçons de 9 à 14 ans en bonne santé qui répondent aux critères de risque élevé

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 6 mois après la 1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 24 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose
<b>Remarques :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sujets immunodéficients ou immunocompétents infectés au VIH devront recevoir trois doses (voir tableau 11).</li> <li>• Chez les sujets en bonne santé de 15 ans ou plus qui ont reçu une première dose de vaccin de 9 ans à moins de 15 ans, on peut utiliser un calendrier à 2 doses.</li> </ul>	

**Tableau 11 : série de trois doses du vaccin VPH-9 pour :**

Sujets en bonne santé suivants :

- élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année d'école de ≥ 15 ans
- sujets masculins de 15 à 26 ans qui répondent aux critères de risque élevé

Sujets infectés au VIH et immunodéficients ou immunocompétents suivants :

- élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année d'école
- sujets masculins de 9 à 26 ans qui répondent aux critères de risque élevé

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 4 mois après la 2 <sup>e</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 12 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose et 24 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose

**Tableau 12 : série de vaccination contre le zona (herpès zoster) des sujets de 65 à 70 ans**

Âge à la 1 <sup>re</sup> dose	Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
65 - 70 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 à 6 mois après la 1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose

**Tableau 13 : série de vaccination VPI des sujets de ≥ 6 semaines**

Âge à la 1 <sup>re</sup> dose	Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
6 semaines - 3 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, de 6 à 12 mois après la 3 <sup>e</sup> dose <i>La 4<sup>e</sup> dose n'est pas requise si la 3<sup>e</sup> dose est administrée à ≥ 4 ans et ≥ 24 semaines après la 2<sup>e</sup> dose.</i>	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 24 semaines après la 3 <sup>e</sup> dose <i>La 4<sup>e</sup> dose n'est pas requise si la 3<sup>e</sup> dose est administrée à ≥ 4 ans et ≥ 24 semaines après la 2<sup>e</sup> dose.</i>
≥ 4 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 6 à 12 mois après la 2 <sup>e</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 24 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose

**Tableau 14 : série de vaccination 4CMenB des enfants à risque élevé de 2 mois à 17 ans**

Âge à la 1 <sup>re</sup> dose	Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
2 - 5 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
6 - 11 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois

**Tableau 14 (suite) : série de vaccination 4CMenB des enfants à risque élevé de 2 mois à 17 ans**

Âge à la 1 <sup>re</sup> dose	Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
12 mois - 10 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose
11 - 17 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 1 mois après la 1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose

**Tableau 15 : série de vaccination Men-C-ACYW des sujets à risque élevé de 9 mois et plus**

Âge à la 1 <sup>re</sup> dose	Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
9 - 11 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois Dose de rappel tous les 3 à 5 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois <i>La 4<sup>e</sup> dose n'est pas requise si la 3<sup>e</sup> dose est administrée à ≥ 12 mois et ≥ 4 semaines après la 2<sup>e</sup> dose</i> Dose de rappel tous les 3 à 5 ans
12 mois - 6 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose Dose de rappel tous les 3 à 5 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose Dose de rappel tous les 3 à 5 ans
7 - 55 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose Dose de rappel tous les 5 ans	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose Dose de rappel tous les 5 ans
≥ 56 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les sujets à risque élevé de ≥ 56 ans, une dose unique de Men-C-ACYW à vie peut être administrée ≥ 5 ans après la dernière dose de Men-C-ACYW.</li> <li>• Les vaccins financés par le secteur public offerts pour ces sujets peuvent ne pas être inclus dans l'indication d'âge pour ce vaccin. Par conséquent, l'administration de ces vaccins n'est pas officiellement approuvée et un jugement clinique est conseillé.</li> </ul>	

**Remarque :** Un intervalle de ≥ 4 semaines est requis entre les doses de Men-C-ACYW et de Men-C-C.

**Tableau 16 : séries de vaccination RRO, RROV et Var**

Ordre des vaccins	Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
RRO puis RRO	1 mois	4 semaines
RRO puis RROV/RROV puis RRO	3 mois	6 semaines
RRO puis Var/Var puis RRO	1 mois	4 semaines
RROV puis RROV	3 mois	6 semaines
Var puis RROV/RROV puis Var	3 mois	6 semaines
Var puis Var	3 mois	6 semaines

**Remarque :** Les vaccins RRO et Var peuvent être administrés au cours d'un même rendez-vous si nécessaire.

**Tableau 17 : série de vaccination Pneu-C-13 des enfants de < 5 ans**

Âge à la 1 <sup>re</sup> dose	Sujets concernés	Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
2 - 6 mois	En bonne santé	1 <sup>re</sup> dose à ≥ 2 mois 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois	1 <sup>re</sup> dose à ≥ 6 semaines 2 <sup>e</sup> dose, 8* semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
	À risque élevé	1 <sup>re</sup> dose à ≥ 2 mois 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois	1 <sup>re</sup> dose à ≥ 6 semaines 2 <sup>e</sup> dose, 8* semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 8* semaines après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
7 - 11 mois	Tous	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 8* semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
12 - 23 mois	Tous	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 8 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose
24 - 59 mois	Tous	1 dose	1 dose

\* Pour ces doses, le fabricant du vaccin indique que l'intervalle minimal est de 4 semaines, mais le *Guide canadien d'immunisation* recommande un intervalle minimal de 8 semaines entre les doses.

**Remarque :** Chez les enfants de ≥ 2 ans qui répondent aux critères de risque élevé pour le vaccin Pneu-P-23 (voir tableau 3), une dose de Pneu-P-23 doit être administrée ≥ 8 semaines après la dernière dose de Pneu-C-13.

**Tableau 18 : série de vaccination Pneu-C-13 des sujets de ≥ 50 ans ayant reçu une greffe de CSH**

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 1 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 1 mois après la 2 <sup>e</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose
<b>Remarque :</b> Amorcer la série de 3 à 9 mois après la greffe; une dose de Pneu-P-23 doit être administrée de 12 à 18 mois après la greffe (de 6 à 12 mois après l'administration de la dernière dose de Pneu-C-13).	

**Tableau 19 : intervalles entre les doses de Pneu-C-13 et de Pneu-P-23 chez les adultes à risque élevé de ≥ 50 ans**

- Une dose de Pneu-P-23 doit être administrée ≥ 8 semaines après la dernière dose de Pneu-C-13 (sauf chez les sujets qui ont reçu une greffe de CSH; voir tableau 18 pour connaître les intervalles).
- Par contre, si le sujet a déjà reçu le vaccin Pneu-P-23, une dose de Pneu-C-13 doit être administrée ≥ 1 an après la dernière dose de Pneu-P-23.

**Tableau 20 : intervalles de revaccination Pneu-P-23 chez les sujets à risque élevé de ≥ 2 ans**

- La 2<sup>e</sup> dose (revaccination conférant une immunité à vie) doit être administrée ≥ 5 ans après la 1<sup>re</sup> dose.

**Tableau 21 : série de vaccination Rot-1 des bébés de < 32 semaines**

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose entre ≥ 2 mois et < 15 semaines 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose entre ≥ 6 semaines et < 15 semaines 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si pour une raison quelconque une dose incomplète a été administrée (le bébé crache le vaccin, par exemple), NE PAS administrer de dose de remplacement.</li> <li>• La vaccination ne doit pas être amorcée chez les bébés de ≥ 15 semaines, car l'innocuité de l'administration de la première dose de vaccin Rot-1 chez les bébés plus âgés n'est pas connue. Si le vaccin Rot-1 est administré par inadvertance à un bébé de ≥ 15 semaines, le reste de la série de vaccinations Rot-1 doit être administré en respectant un intervalle minimal de quatre semaines entre les doses, et toutes les doses doivent être administrées à 25 semaines ou avant, conformément à la monographie du produit, et pas plus tard que 32 semaines, conformément aux recommandations du CCNI.</li> </ul>	

**Tableau 22 : série de vaccination primaire dcaT-VPI et (ou) dT et VPI chez les sujets de ≥ 7 ans**

Intervalles recommandés	Intervalles minimaux
1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 6 à 12 mois après la 2 <sup>e</sup> dose	1 <sup>re</sup> dose 2 <sup>e</sup> dose, 4 semaines après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 24 semaines après la 2 <sup>e</sup> dose
<b>Remarque :</b> Pour trouver des renseignements sur l'emploi du dcaT-VPI et (ou) des vaccins Td et VPI, consulter les calendriers de rattrapage nos 2 et 3.	

## Séries de vaccinations interrompues

**Tableau 23 : calendrier de vaccination Pneu-C-13 des enfants de < 5 ans qui n'ont pas reçu toutes les doses de la série**

Âge actuel de l'enfant	Sujets concernés	Nombre de doses de Pneu-C-13 déjà reçues	Nombre de doses de Pneu-C-13 requises pour terminer la série et intervalles recommandés
2 - 6 mois	En bonne santé	1 dose (1 <sup>re</sup> dose)	2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
		2 doses (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> doses)	3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
	À risque élevé	1 dose (1 <sup>re</sup> dose)	2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
		2 doses (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> doses)	3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose 4 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 3 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
7 - 11 mois	Tous	1 dose (1 <sup>re</sup> dose)	2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois
		2 doses (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> doses)	3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose et à ≥ 12 mois

**Tableau 23 (suite) : calendrier de vaccination Pneu-C-13 des enfants de < 5 ans qui n'ont pas reçu toutes les doses de la série**

Âge actuel de l'enfant	Sujets concernés	Nombre de doses de Pneu-C-13 déjà reçues	Nombre de doses de Pneu-C-13 requises pour terminer la série et intervalles recommandés
12 - 23 mois	Tous	1 dose (1 <sup>re</sup> dose) à < 12 mois	2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose 3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose
		1 dose (1 <sup>re</sup> dose) à ≥ 12 mois	2 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose
		1 dose (1 <sup>re</sup> dose) à < 12 mois <b>et</b> 1 dose (2 <sup>e</sup> dose) à ≥ 12 mois	3 <sup>e</sup> dose, 2 mois après la 2 <sup>e</sup> dose
		2 doses ou plus à < 12 mois	1 dose, 2 mois après la dose la plus récente
24 - 59 mois	Tous	Toute série incomplète	1 dose, 2 mois après la dose la plus récente

**Remarque :** Pour déterminer si le calendrier de l'enfant a été interrompu et si des doses additionnelles sont requises afin de compléter le calendrier approprié selon l'âge actuel de l'enfant, consulter le tableau 17.

**Tableau 24 : calendrier de vaccination dcaT-VPI, dT et VPI et (ou) dT des sujets ≥ 7 ans qui n'ont pas reçu toutes les doses de la série**

Nombre de doses de DCaT-VPI-[Hib] reçues à < 7 ans	Âge actuel du sujet	Nombre de doses de dcaT-VPI, de dT et VPI, et (ou) de dT pour terminer la série et intervalles recommandés
1 dose	7 - 17 ans	1 dose de dcaT-VPI 2 mois après la dose de DCaT-VPI-[Hib] 1 dose de dcaT 2 mois après la 1 <sup>re</sup> dose de dcaT-VPI 1 dose de dcaT-VPI de 6 à 12 mois après la dose de dcaT
	≥ 18 ans	1 dose de dcaT-VPI 1 dose de dT 2 mois après la dose de dcaT-VPI 1 dose de dT et VPI de 6 à 12 mois après la dose de dT
2 doses	7 - 17 ans	1 dose de dcaT-VPI de 6 à 12 mois après la dose de DCaT-VPI-[Hib] 1 dose de dcaT, de 6 à 12 mois après la 1 <sup>re</sup> dose de dcaT-VPI
	≥ 18 ans	1 dose de dcaT-VPI 1 dose de dT de 6 à 12 mois après la dose de dcaT-VPI
3 doses	≥ 7 ans	1 dose de dcaT-VPI de 6 à 12 mois après la dose de DCaT-VPI-[Hib]
4 doses reçues à < 4 ans	≥ 7 ans	1 dose de dcaT-VPI

**Remarque :** DCaT-VPI-[Hib] indique l'utilisation du DCaT-VPI-Hib ou du DCaT-VPI, selon l'âge de l'enfant.

**Remarques générales :**

- Les personnes admissibles comprennent celles qui possèdent une carte d'Assurance-santé de l'Ontario, toute autre carte d'assurance-maladie canadienne provinciale ou territoriale, ou toute couverture provisoire d'assurance-maladie canadienne fédérale, et les enfants qui fréquentent les services de garde agréés et les écoles élémentaires et secondaires.
- L'admissibilité aux vaccins financés par le secteur public peut être élargie dans certaines circonstances, telles que la gestion des cas et des contacts. Veuillez communiquer avec votre bureau de santé publique.
- Inutile de reprendre les séries de vaccins interrompues au début, quel que soit le temps écoulé depuis l'administration de la dernière dose.
- Quand une plage d'âge est précisée, elle comprend les limites inférieure et supérieure. Par exemple :
  - « 4 - 6 ans » signifie du 4<sup>e</sup> anniversaire au jour précédant le 7<sup>e</sup> anniversaire;
  - « 6 mois - 8 ans » signifie de l'âge de 6 mois au jour précédant le 9<sup>e</sup> anniversaire.
- Les vaccins administrés à chaque rendez-vous doivent être notés gratuitement sur le carnet de vaccination. Le carnet de vaccination jaune est un dossier personnel permanent et doit être apporté à chaque rendez-vous de vaccination.
- Conformément à la *Loi sur l'immunisation des élèves*, pour fréquenter l'école en Ontario, on doit avoir un carnet de vaccination à jour ou une exemption valide (les maladies désignées comprennent la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la méningococcie, la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle); il en va de même pour fréquenter une garderie, conformément à la *Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance* (consultez votre [bureau de santé publique](#)).
- Pour obtenir des renseignements complémentaires, consulter le *Guide canadien d'immunisation* ([canada.ca/fr/sante-publique/services/guide-canadien-immunisation.html](http://canada.ca/fr/sante-publique/services/guide-canadien-immunisation.html)).
- Pour trouver les indications et l'usage clinique des vaccins qui ne sont pas financés par le secteur public ou des vaccins à l'intention des voyageurs, consulter le Comité consultatif national de l'immunisation ([canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni.html](http://canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni.html)) et le Comité consultatif de la médecine tropicale et de la médecine des voyages ([canada.ca/fr/sante-publique/services/cmtmv.html](http://canada.ca/fr/sante-publique/services/cmtmv.html)).
- Toute manifestation clinique inhabituelle (MCI) à la suite d'une immunisation doit être déclarée au bureau de santé publique de votre région :
  - Liste des bureaux de santé publique : [health.gov.on.ca/fr/common/system/services/phu/locations.aspx](http://health.gov.on.ca/fr/common/system/services/phu/locations.aspx)
  - Le formulaire canadien de Déclaration de manifestations cliniques inhabituelles (MCI) à la suite d'une immunisation se trouve sur le site de Santé publique Ontario : [publichealthontario.ca/fr/health-topics/immunization/vaccine-safety](http://publichealthontario.ca/fr/health-topics/immunization/vaccine-safety)

**Pour trouver les calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario les plus récents, consulter [ontario.ca/vaccins](http://ontario.ca/vaccins).**

# Bureaux de santé publique de l'Ontario

Pour obtenir des renseignements complémentaires ou de l'aide en ce qui concerne les calendriers de vaccination financée par le secteur public en Ontario, veuillez communiquer avec votre bureau de santé public.

Consulter [health.gov.on.ca/fr/common/system/services/phu/locations.aspx](https://health.gov.on.ca/fr/common/system/services/phu/locations.aspx)

<b>Algoma</b>	<b>705 942-4646</b>	<b>1 866 892-0172</b>
<b>Comté de Brant</b>	<b>519 753-4937</b>	
<b>Chatham-Kent</b>	<b>519 352-7270</b>	
<b>Durham</b>	<b>905 666-6241</b>	<b>1 800 841-2729</b>
<b>Est de l'Ontario</b>	<b>613 933-1375</b>	<b>1 800 267-7120</b>
<b>Grey-Bruce</b>	<b>519 376-9420</b>	<b>1 800 263-3456</b>
<b>Haldimand-Norfolk</b>	<b>519 426-6170</b>	<b>905 318-6623</b>
<b>District de Haliburton, Kawartha, Pine Ridge</b>	<b>1 866 888-4577</b>	
<b>Halton</b>	<b>905 825-6000</b>	<b>1 866 442-5866</b>
<b>Hamilton</b>	<b>905 546-2489</b>	
<b>Hastings Prince Edward</b>	<b>613 966-5500</b>	<b>1 800 267-2803</b>
<b>Huron Perth</b>	<b>1 888 221-2133</b>	
<b>Kingston, Frontenac et Lennox &amp; Addington</b>	<b>613 549-1232</b>	<b>1 800 267-7875</b>
<b>Lambton</b>	<b>519 383-8331</b>	<b>1 800-667-1839</b>

District de Leeds, Grenville et Lanark	613 345-5685	1 800 660-5853
Middlesex-London	519 663-5317	
Niagara	905 688-8248	1 888 505-6074
District de North Bay Parry Sound	705 474-1400	1 800 563-2808
Nord-ouest de l'Ontario	807 468-3147	1 800 830-5978
Ottawa	613 580-6744	1 866 426-8885
Peel	905 791-7800	1 888 919-7800
Peterborough	705 743-1000	1 877 743-0101
Porcupine	705 267-1181	
Comté de Renfrew et district	613 732-3629	1 800 267-1097
District de Simcoe Muskoka	705 721-7520	1 877 721-7520
Sud-ouest de l'Ontario	1 800 922-0096	
Sudbury et districts	705 522-9200	1 866 522-9200
District de Thunder Bay	807 625-5900	1 888 294-6630
Timiskaming	705 647-4305	1 866 747-4305
Toronto	416 338-7600	
Waterloo	519 575-4400	
Wellington-Dufferin-Guelph	519 822-2715	1 800 265-7293
Comté de Windsor-Essex	519 258-2146	1 800 265-5822
York	1 877 794-1880	

